



AUREILHAN, le 2 juin 2023

**Yannick BOUBÉE**

Maire

Conseiller départemental

### **Convocation du Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Vendredi 9 juin 2023 à 18h30,  
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

Pour mémoire, cette séance sera précédée de l'élection des délégués et suppléants constituant pour partie le collège électoral sénatorial pour laquelle vous avez déjà reçu une convocation.

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 mai 2023 ;
- 2) Ressources Humaines : modifications de postes et création d'un poste ;
- 3) Transfert dans le domaine public communal des voies, réseaux et espaces verts du lotissement La Chartreuse ;
- 4) Syndicat Départemental d'Energie : réalisation d'audits énergétiques ;
- 5) Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ;
- 6) Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Yannick BOUBÉE